



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 13 mai 2026 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE ET DE STATIONNEMENT

Rue de verdun

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 12 mai 2026 de l'entreprise SARL PARIS CD, Jarsot, JARS, pour des travaux au 1 rue de verdun
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux, au 1 rue de verdun, à Henrichemont, le 22 mai 2026 ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise SARL PARIS CD , pour les travaux au 1 rue de verdun à 18250 Henrichemont le 22 mai 2026 de 8h à 18h ;

Article 2^{ème} : Le stationnement des véhicules sera interdit en face le 1 rue de verdun 18250 Henrichemont (devant les 2 et 4 rue de verdun) pendant le temps de l'intervention.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise à disposition par les services techniques de la commune et mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Frank JANSONNIE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20260513-2026-61-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2026

Publié sur le site de la commune le 15.05.2026

